Rubrique: Faillites
Sous-rubrique: Suspension de la procédure de faillite
Date de publication: KABVD - 08.01.2019
SHAB - 04.01.2019
Numéro de publication: KK03-0000003134
Canton: VD

Entité de publication:
Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois, Rue de la Madeleine 39, 1800 Vevey

Suspension de la procédure de faillite ATP ARCHITECTURE TECHNIQUE & PARTENAIRES SARL

Débiteurs:
ATP ARCHITECTURE TECHNIQUE & PARTENAIRES SARL
CH-550.0.122.180-2
Avenue de Chillon 47
1820 Veytaux
Date de l'ouverture de la faillite : 13.11.2018
Date de suspension: 20.12.2018
Montant de l'avance de frais: CHF 5'000

Remarques juridiques:
La faillite est clôturée si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
Publication selon les art. 230 et 230a LP.
Délai : 10 jours
Fin du délai: 14.01.2019

Point de contact:
Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois Rue de la Madeleine 39 1800 Vevey

Remarques:
But : exploitation d'un atelier d'architecture, d'architecture d'intérieur, d'aménagement du territoire et d'organisation industrielle.